

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

SESSION 2024

ÉPREUVE DE PROJET OU D'ÉTUDE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription.

Durée : 4 heures
Coefficient : 5

**SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION
OPTION : RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 54 pages.
Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes ingénieur territorial, chargé de mission du numérique au sein de la communauté d'agglomération INGEAGGLO (80 000 habitants). Vous êtes directement rattaché au Directeur Général des Services (DGS).

INGEAGGLO a fait de la question du développement du numérique sur l'ensemble de son territoire une priorité. Elle va lancer prochainement un schéma directeur de développement du numérique en relation étroite avec l'ensemble des communes qui la composent, dans une logique de mutualisation des moyens et d'efficacité des services à déployer.

La transformation numérique au sein d'INGEAGGLO est cependant déjà amorcée au travers d'une demande politique forte liée au développement d'un système de vidéoprotection organisé à l'échelle de l'EPCI et centralisé autour d'un Centre de Supervision Urbain (CSU). Actuellement, seules quelques initiatives ponctuelles ont été menées par certaines communes, sans concertation et sans réelle cohérence.

Question 1 (4 points)

Dans le cadre de l'étude préalable au schéma directeur de développement du numérique, vous préciserez les objectifs et les enjeux de la transformation numérique notamment au regard des différentes démarches de dématérialisation déjà initiées par l'Etat et les collectivités territoriales.

Question 2 (4 points)

La vidéoprotection mutualisée étant une demande prioritaire des élus, le Président d'INGEAGGLO vous demande, sous couvert du DGS, de lui faire parvenir une note lui permettant d'apprécier l'intérêt et la pertinence d'une mutualisation sur ce type de projet ainsi que les contraintes et les limites qui en découlent.

Question 3 (4 points)

L'avènement de l'Intelligence Artificielle (IA) permet d'envisager de nouvelles perspectives en matière de vidéoprotection avec la mise en œuvre de systèmes toujours plus innovants mais qui peuvent susciter également des craintes. De nombreuses expérimentations sont actuellement menées en ce sens sur des systèmes de vidéoprotection augmentés par l'IA.

Le DGS vous demande de rédiger un ensemble de propositions opérationnelles et de recommandations dans le cadre de la mise en œuvre d'une expérimentation de ce type de dispositif au sein d'INGEAGGLO.

Question 4 (3 points)

INGEAGGLO ne disposant pas d'un réseau complétement irrigant sur l'ensemble de son territoire, il apparaît nécessaire d'associer à l'existant des capacités offertes par d'autres technologies et capables de s'intégrer aux réalisations actuelles.

Parmi ces nouvelles technologies, la 5G constitue une évolution technique pertinente. Vous expliciterez en quoi cette technologie pourrait représenter une opportunité pour le projet de vidéoprotection d'INGEAGGLO.

Question 5 (5 points)

La mise en place d'un système de vidéoprotection mutualisé est complexe et nécessite de bien définir les différentes phases à mener. Les questions de la temporalité et de la communication à prévoir auprès des différents publics cibles sont importantes.

Votre DGS vous demande de lui proposer une démarche concertée détaillant les principales étapes à conduire pour mener à bien ce projet.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Une circulaire pour mettre en œuvre la vidéoprotection mutualisée »
- *La Gazette des communes* - 15 mars 2022 - 2 pages
- Document 2 :** « Caméras dites « augmentées » dans les espaces publics : la position de la CNIL » - *CNIL* - juillet 2022 - 4 pages
- Document 3 :** « Vidéoprotection : La CNIL rappelle le cadre juridique aux collectivités »
- *infos.haas-avocats.com* - 12 janvier 2022 - 3 pages
- Document 4 :** « Intelligence artificielle : le plan d'action de la CNIL » - *CNIL* - 16 mai 2023 - 5 pages
- Document 5 :** « Comment les industriels de la vidéosurveillance imaginent le futur » -
La gazette des communes - 31 mars 2022 - 2 pages
- Document 6 :** « Collectivités territoriales : des sénateurs préconisent des mutualisations dans la vidéosurveillance et la cybersécurité » - *Label Résilience France Collectivités* - 20 janvier 2022 - 2 pages
- Document 7 :** « Les enjeux de la transition numérique au sein des collectivités » -
Nepsio Conseil - 26 avril 2022 - 3 pages
- Document 8 :** « Dans les collectivités, la transition numérique repose aussi sur la maîtrise de compétences numériques » - *Caisse des dépôts.fr* - 24 janvier 2022 - 4 pages
- Document 9 :** « Le défi de la digitalisation des collectivités territoriales » - *solocal.com*
- 15 novembre 2022 - 4 pages

- Document 10 :** « Mutualisation de la vidéoprotection : une instruction pour veiller à la bonne mise en œuvre de la loi Sécurité globale » - *Localtis* - 28 mars 2022 - 2 pages
- Document 11 :** « Surveillance vidéo des lieux publics : comment adapter le cadre juridique ? » - *Viepublique.fr* - 19 avril 2023 - 2 pages
- Document 12 :** « Vidéosurveillance IA : un dispositif déployé dans toute la France après les JO ? » - *lebigata.fr* - 26 septembre 2023 - 2 pages
- Document 13 :** « La méthode agile expliquée de A à Z pour faire avancer vos projets avec souplesse » - *appvizer.fr* - 16 juin 2022 - 3 pages
- Document 14 :** « Toulouse : comment la ville renforce son arsenal de vidéoprotection » - *Ladepeche.fr* - 14 juillet 2021 - 2 pages
- Document 15 :** « COMINFOS: IOT, Vidéoprotection, Edge computing, 5G, si nous en parlions de façon simple... » - *Groupe Videocom* - 16 mars 2023 - 3 pages
- Document 16 :** « Directive NIS 2 : ce qui va changer pour les entreprises et l'administration françaises » - *ANSSI* - 13 octobre 2023 - 3 pages
- Document 17 :** « I Act : une régulation européenne tout en compromis » - *lemondeinformatique.fr* - 11 décembre 2023 - 1 page
- Document 18 :** « Sécurité : Protéger le réseau informatique interne » - *CNIL* - 5 mai 2023 - 2 pages

Liste des annexes :

- Annexe A :** « Présentation d'INGEAGGLO » - *INGEAGGLO* - 2023 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Dans un souci environnemental, les impressions en noir et blanc sont privilégiées. Les détails non perceptibles du fait de ce choix reprographique ne sont pas nécessaires à la compréhension du sujet, et n'empêchent pas son traitement.